



Critère 1.4 : Modalité d'accueil, et conditions d'usage de la piste

Le formateur moto, monsieur Éric ANICET, vous accueille sur la piste situé à « Perrin, 97139 Les ABYMES ». Cette piste répond aux critères de mesure de 6m de largeur et 130m de longueur minimum. La capacité d'accueil de cette piste est de 5 à 6 candidats. Celle-ci est située à 30 minutes à 1 heure de circulation des agences, suivant le trafic.

PERMIS A2

Cette formation est composée de 3 épreuves.

- L'épreuve théorique MOTO (ETM ou « code moto »);
- L'épreuve plateau (hors circulation);
- L'épreuve circulation.

1- La préparation à l'épreuve théorique :

Vous devez d'abord passer votre ETM. Pour cela, votre auto-école vous met à disposition un support pédagogique en ligne avec son partenaire Codes Rousseau. Cet outil met en avant les 9 thèmes de la formation théorique qui vous permettront d'en comprendre les enjeux. Il est complété par les séries pédagogiques et examens blancs, de 40 questions.

A l'issue de cette formation, vous et votre établissement d'enseignement, choisirez une date appropriée afin de vous présenter à l'épreuve.

Une fois le « code » en poche, vous disposez de 5 ans pour passer les deux autres épreuves pratique du permis: la conduite. Attention, vous pouvez tenter votre chance 5 fois maximum. En cas d'échec au bout de la 5ème tentative, il vous faudra repasser votre code !

Pour monter sur une moto vous devez impérativement porter une tenue adaptée, c'est-à-dire :

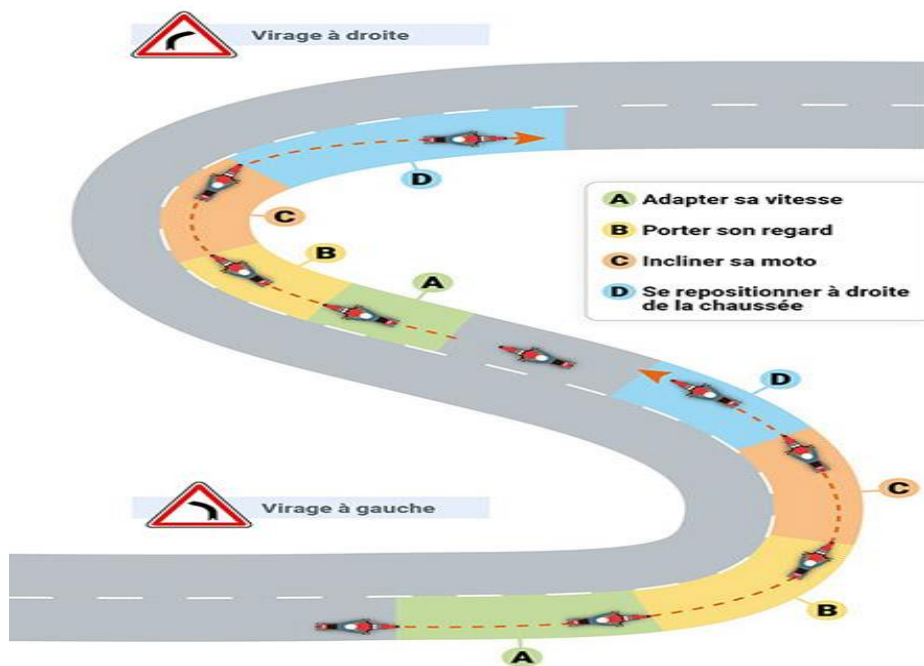
- un casque homologué ;
- une paire de gants adaptés à la pratique de la moto ;
- une paire de botte ou de chaussure montante ;
- un blouson ou une veste à manches longues ;
- un pantalon ou une combinaison.

3 – Préparation à l'épreuve en circulation :

Une fois la maîtrise mécanique validée par la réussite à l'épreuve plateau, le formateur vous prépare au trois dernières compétences du référentiel moto ou REMC A:

- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales;
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres;
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les cours se déroulent en circulation cette fois, le candidat à moto, le formateur lui, à l'arrière dans un véhicule école de type tourisme, en liaison radio afin de guider se dernier.



Les épreuves d'examen

L'épreuve théorique moto

L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.



L'épreuve pratique comprend deux phases :

➤ **Une épreuve plateau (hors circulation) d'environ 10 minutes**

Il s'agit pour l'inspecteur de contrôler le niveau de connaissances et de savoir-faire à la catégorie A1 ou A2, notamment le sens de l'équilibre, l'emploi des commandes, l'acquisition des techniques de freinage et d'évitement.

Tirage au sort du sens des parcours, avec deux essais sur l'ensemble de l'épreuve, à savoir :

- *Déplacement de la moto sans l'aide du moteur;*
- *Maîtrise de la moto à allure réduite;*
- *Maîtrise de la moto à allure plus élevée: freinage;*
- *Maîtrise de la moto à allure plus élevée : contournement d'obstacle.*

Pour être admis à l'épreuve « hors circulation », il faut avoir obtenu A ou B.

➤ **Une épreuve en circulation de 40 minutes, si la première épreuve s'est conclue positivement**

Elle se déroule sur des itinéraires variés; l'inspecteur se trouve dans le véhicule suiveur en liaison radio permanente avec le candidat.

Elle permet de vérifier que :

- *vous respectez le code de la route,*
- *circuler en sécurité,*
- *savez utiliser les commandes,*
- *prendre l'information, analyser et décider,*
- *communiquer, diriger le véhicule, adapter l'allure,*
- *utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité, la trajectoire en toute sécurité.*



PASSERELLE A2 vers A

Programme : la formation pratique et théorique de 7 heures en détail

L'objectif de cette formation est de familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Ces sept heures de théorie et de pratique sont également l'occasion de réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe au milieu de la circulation. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

2 heures de théorie

Sur les 7 heures de formation, 2 heures sont consacrées à un enseignement théorique. Le programme débute par une analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur. Il se prolonge avec des conseils qui permettent d'appréhender les dangers de la route, comme la conduite sous la pluie ou de nuit.

La personne en formation est sensibilisée à l'importance de se rendre détectable auprès des autres usagers, de s'équiper en vêtements protecteurs de qualité (casque à la bonne taille et attaché, gants, pantalon, blouson avec dorsale et chaussures montantes). L'élève apprend également à se méfier des risques concernant l'adhérence. Cela va de l'attention à une trace de gasoil, au passage d'un ralentisseur, à la présence de gravillons, de peintures au sol ou de plaques métalliques.

Enfin, cet enseignement théorique aborde les conséquences physiques et physiologiques des chocs contre les obstacles fixes présents dans certains aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau »)

Ces 120 minutes sont consacrées à la prise en main du véhicule et aux vérifications indispensables : huile, pression et usure des pneumatiques, poignée d'accélérateur, système de freinage. La personne en formation apprend à démarrer en toute sécurité, à bien positionner son corps, à monter et à descendre les vitesses, à anticiper les manœuvres de freinage et d'évitement et à s'arrêter. Le futur usager d'une motocyclette légère ou d'un tricycle à moteur est enfin sensibilisé à bien positionner son

regard. Il est ensuite formé à tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage.

Et 3 heures de pratique en circulation

Cette dernière partie de la formation de 7 heures se fait en et hors agglomération.

À l'issue des 3 heures, le conducteur doit être capable d'adapter sa vitesse à la circulation, de choisir la bonne voie et de bien se placer sur la chaussée en fonction notamment des angles morts des véhicules lourds. Il devra savoir franchir une intersection, changer de direction **et dépasser en toute sécurité. Il doit enfin savoir négocier un virage correctement.**